



## COVID19

### **Journées de dépistage gratuit sur Rambouillet Territoires**

Pour faire face à la pandémie, en partenariat avec la Région Île-de-France, Rambouillet Territoires organise une campagne de dépistage (tests PCR) pour l'ensemble des habitants du territoire.

Jusqu'au mardi 5 janvier, de 9h à 13h et de 14h à 17h, chaque habitant du territoire désireux de se faire tester pourra accéder à l'unité mobile qui pratique les tests, dans l'une quelconque des 16 communes qui accueilleront successivement la «tiny house», sans rendez-vous, avec ou sans ordonnance, qu'ils soient ou non symptomatiques (simplement muni de sa carte vitale).

Les résultats des tests devraient être disponibles sous 24h à 72h. Selon la fréquentation et l'évolution des conditions sanitaires, la campagne de dépistage pourra être prolongée et ouverte à d'autres communes de la communauté d'agglomération.

**L'unité mobile sera à Saint-Arnoult le mardi 22 décembre.**

Pour plus d'infos concernant la campagne, et le planning, [rendez-vous sur le site de Rambouillet Territoire.](#)

---

# Occuper les vacances de Noël

Les festivités traditionnelles comme les spectacles de Noël, les ateliers pour enfants, vont nous manquer cette année. Pourquoi alors ne pas se promener et (re)découvrir de jolis coins de notre Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.



L'Office de Tourisme de Rambouillet a répertorié sur son site des idées de randonnées autour des communes du territoire. De quoi se balader et découvrir le Sud-Yvelines dans le respect des consignes gouvernementales :

<http://www.tourisme-sud-yvelines.fr/fr/information/52141/randonnees-20km-chez-soi>

Le Parc Naturel Régional propose aussi des boucles de balades sur le site <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/activites-nature/randonnees>

A noter la balade guidée « P'tits curieux » pour les enfants de plus de 6 ans le samedi 19 décembre à 14h30 dans la forêt de Maincourt-su-Yvette. Inscription obligatoire : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/en/destination-parc/actualites-rendez-vous-parc/balades-des-guides-de-parc>.



## Commerces

### Marché de Noël

Pour faciliter l'organisation de vos fêtes, le marché hebdomadaire de Rochefort change de date et se tiendra

- Le jeudi 24 Décembre de 10h00 à 14h00
- Le jeudi 31 Décembre de 10h00 à 14h00

Pensez à passer vos commandes samedi !

Aux côtés des commerces alimentaires, vous rencontrerez de sympathiques artisans ; un stand des amis des écoles proposera à la vente des sucreries et des objets fabriqués par les enfants avec la collaboration des enseignants.

### Nouveau à Rochefort

Ouverture d'une boutique de Commerce collaboratif, «Les Choupinettes», pour répondre à des besoins d'achats du quotidien.

Envie de réaliser des économies, d'être livré à domicile à vos horaires, appelez Séverine et Olivier au 06 66 08 48 37.





## Se rendre à Paris sans voiture

Le parc multimodal en bordure de l'autoroute à Longvilliers a été inauguré ce lundi.

Doté d'un grand parking (255 places), d'un grand abri vélo et d'une gare routière d'où partiront des autocars, pour la gare RER de Massy ou celle d'Orsay, il doit permettre de

rejoindre l'agglomération parisienne en transports en commun.

Pour plus d'informations [allez sur le site de Vinci autoroutes](#) ou tel 01 30 88 26 01

---

## SICTOM

Quelques chiffres intéressants relevés par les délégués de la commune auprès du Sictom, dans le rapport d'activité 2019 de cette collectivité en charge de la collecte des déchets (le rapport complet peut être consulté en mairie):

- Le Sictom regroupe 40 communes, et 89 949 habitants.
- Tonnage collecté par habitant : 385 kg, avec une baisse des ordures ménagères depuis 2013 de 8,75%
- Tonnage reçu par les 4 déchetteries du territoire du Sictom (gérées par le SITREVA qui assure le tri, le traitement et la valorisation de tous les déchets collectés) : 18 752 tonnes, en majorité déchets végétaux, déblais, gravats et encombrants
- Le taux de valorisation des déchets recyclés est de 85,75%
- Coût du service 130€ par habitant, financé par la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), dont le taux est passé depuis 2011 de 8,10% à 7%.
- Budget de fonctionnement : 14 694 247€ de dépenses pour 14 679 804€ de recettes (dont la TEOM pour 11 411 000€)



Actions de prévention à signaler :

- Actions de sensibilisation dans les écoles
- Vérifications aléatoires des bacs de tri
- Fourniture gratuite de composteurs : 779 livrés en 2019

Vos délégués :

Yann Prince et Béatrice Gout, titulaires,

Christian Bou et Pascal Romé , suppléants

---

**Votre Newsletter sera en vacances et reprendra en janvier.**

D'ici là, et malgré ces temps bien troublés, nous vous souhaitons de passer de :



**Bonnes et heureuses fêtes de  
fin d'année**

---